ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Nom du produit : ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Code du produit : U1285, U1291

No.-CAS : 107-21-1

Autres moyens : 1,2-Ethane diol, MEG (fibre)

d'identification

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant/Fournisseur : Shell Chemicals Europe B.V.

PO Box 2334 3000 CH Rotterdam Netherlands

Personne de contact : Shell Chemicals South East Europe

Téléphone : +30 210 9895 700 +31 (0)10 441 5137 / +31 (0)10 441 5191 Téléfax : +30 210 9895 744 +31 (0)20 716 8316 / +31 (0)20 713 9230

Numéro d'appel d'urgence : +44 (0) 1235 239 670 (This telephone number is available 24

hours per day, 7 days per week)

+44 (0) 1235 239 670 (This telephone number is available 24

hours per day, 7 days per week)

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Intermédiaire chimique.

Restrictions d'utilisation : Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications

que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis du fournisseur., Ne pas utiliser dans la fabrication ou la préparation de produits alimentaires ou pharmaceutiques., Garder hors de portée des enfants et des animaux., Ne pas utiliser d'applications génératrices de brouillard de théâtre ou de fumée artificielle., Ne pas utiliser dans des applications de

dégivrage d'avions.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë (Oral(e))
Toxicité spécifique pour
certains organes cibles exposition répétée

: Catégorie 2 (Reins)

: Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : DANGERS PHYSIQUES:

Non classé comme danger physique selon les critères CLP.

DANGERS POUR LA SANTÉ : H302 Nocif en cas d'ingestion.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Produit classé non dangereux pour l'environnement selon les

critères du règlement CPL (classification, étiquetage et

emballage).

Conseils de prudence : **Prévention**:

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/

vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention:

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage:

Aucune phrase de précaution.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation du système respiratoire. Légèrement irritant pour le système respiratoire. Légère irritation cutanée. Légère irritation oculaire. Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Classification	Concentration
	NoCE	(67/548/CEE)	(RÈGLEMENT	(% w/w)
	Numéro		(CE) No	
	d'enregistrement		1272/2008)	
Éthylène glycol	107-21-1	Xn; R22	Acute Tox. 4;	99 - 100
			H302	
			STOT RE 2; H373	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une

utilisation normale.

En cas d'inhalation : Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions

normales d'utilisation. Si les symptômes persistent, demander

un avis médical.

En cas de contact avec la

peau

: Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec

de l'eau puis, si possible, la laver au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement

médical le plus proche pour y recevoir des traitements

supplémentaires. En cas de vomissement spontané, maintenir

la tête plus basse que les hanches pour empêcher

l'aspiration. Rincer la bouche.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

 La toxicité pour les reins peut être reconnue par du sang dans les urines ou un écoulement augmenté ou diminué d'urine.
 D'autres signes et symptômes comportent des nausées, des

vomissements, des crampes abdominales, des diarrhées, une douleur lombaire juste après ingestion, et éventuellement une

narcose et la mort.

N'est pas considéré comme dangereux en cas d'inhalation

dans des conditions normales d'utilisation.

Les signes et symptômes d'irritation respiratoire peuvent comporter une sensation de brûlure temporaire du nez et de

la gorge, une toux et/ou une respiration difficile.

Pas de danger particulier dans des conditions normales

d'utilisation.

Les signes et les symptômes d'irritation cutanée peuvent se manifester par une sensation de brûlure, par une rougeur ou

un gonflement.

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une

tuméfaction et/ou une vision floue.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou

diarrhée.

Protection pour les secouristes

: En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

Avis aux médecins : Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des

3 / 19 800001000739 MK

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

conseils.

Traiter selon les symptômes.

Peut provoquer une toxicité significative rénale, respiratoire et du SNC. Peut provoquer une acidose significative. La mesure la plus appropriée est le transfert en centre médical et l'administration d'un traitement adéquat incluant éventuellement Le traitement préféré est un transport immédiat vers un centre médicalet l'application du traitement approprié, notamment l'administration éventuelle de charbon actif, un lavage gastrique et/ou une aspiration gastrique. Si aucune des suggestions ci-dessus ne sont disponibles immédiatement et si l'on prévoit une attente de plus d'une heure avant d'obtenir les soins médicaux appropriés, il peut s'avérer nécessaire de provoquer des vomissements en utilisant du sirop IPECAC (contre-indiqué si certains signes indiquent une dépression du système nerveux central). Les mesures à prendre doivent être considérées au cas par cas en suivant les conseils d'un spécialiste. D'autres traitements spécifiques peuvent inclure une thérapie à l'éthanol, au fomépizole, un traitement de l'acidose et une hémodialyse. Il est impératif de consulter un spécialiste sans tarder.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

: Mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.

Moyens d'extinction inappropriés

: Ne pas utiliser d'eau en jet.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

: Le produit ne brûle pas sauf s'il est préchauffé.

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de

combustion incomplète.

Les conteneurs exposés à une chaleur intense issue d'incendies doivent être refroidis par des quantités

importantes d'eau.

Méthodes spécifiques d'extinction

Procédure standard pour feux d'origine chimique.
 Evacuer la zone de toute personne non indispensable.
 Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Portez une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe :

EN469).

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur.

Informer les autorités si la population ou l'environnement sont exposés à ce produit ou pourraient l'être.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

: Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, fossés ou riviières en utilisant du sable, de la terre ou d'autres moyens de confinement appropriés.

Utiliser un confinement approprié pour éviter toute

contamination du milieu ambiant.

Ventiler complètement la zone contaminée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Contenir l'écoulement du rinçage du résidu et éliminer celui-ci de manière convenable. Eponger le résidu par un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre matériau convenable. Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Oter les terres contaminées et les évacuer en toute sécurité.

Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau . Le conserver comme déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

Conseils supplémentaires

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au Section 8 de la feuille de donnée de sécurité. Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions Générales

: Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manutention. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protection individuelle.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manutention, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes

conditions de sécurité.

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022 Version 2.1

> S'assurer que les installations de manipulation et de stockage sont conformes aux réglementations locales.

Conseils pour une manipulation sans danger : Utiliser une aspiration locale, par extraction d'air, au point

d'émission.

Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution, dans une

zone bien ventilée.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Durant la manipulation de fûts du produit, porter des

chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation

approprié.

Températures de Manipulation:

Ambiante.

: Agents fortement oxydants. éviter le contact

> Acides forts. Bases fortes.

Transfert de Produit : Conserver les récipients fermés en absence d'utilisation. Ne

pas pressuriser les fûts pour les vider.

Stockage

Conditions de stockage

sures

: Reportez-vous à la rubrique 15 pour toute législation

complémentaire spécifique concernant le conditionnement et

le stockage de ce produit.

Autres données : Les réservoirs doivent être propres, secs et sans trace de

rouille.

Conserver le récipient bien fermé.

Doit être entreposé/e dans une zone bien ventilée entourée de digues (cuvette de rétention), à distance de la lumière solaire, des sources d'ignition et d'autres sources de chaleur. Le nettoyage, le contrôle et la maintenance des citernes de stockage sont des opérations de spécialistes qui nécessitent

l'application de précautions et procédures strictes. Ne pas empiler plus de 3 fûts les uns sur les autres.

Température de stockage:

Ambiante.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Acier inoxydable, Acier doux., Acier au

carbone.

Matière non-appropriée: Données non disponibles

Consignes concernant les

récipients

: Les récipients, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. Ne pas découper, percer, broyer,

souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à

proximité de conteneurs.

Utilisation(s) particulière(s) : Non applicable

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage

sont conformes aux réglementations locales.

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date d'impression 03.09.2022 Date de révision 09.04.2021

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Éthylène glycol	107-21-1	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-108532 **>	20 ppm 52 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-109104 **>
	Information supplémentaire: <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-108565 **>			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Méthodes de Contrôle

Il peut être requis de surveiller la concentration des substances en zone de travail ou en milieu général pour vérifier la conformité avec la VLE et que les moyens de contrôle de l'exposition sont adaptés. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut également se révéler

Des méthodes validées de mesure de l'exposition doivent être appliquées par une personne qualifiée et les échantillons doivent être analysés par un laboratoire agréé.

Des exemples de sources de méthodes conseillées de surveillance de l'air sont données cidessous, sinon contacter le fournisseur. Des méthodes nationales supplémentaires peuvent être disponibles.

National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH), USA: Manual of Analytical Methods http://www.cdc.gov/niosh/

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), USA: Sampling and Analytical Methods http://www.osha.gov/

Health and Safety Executive (HSE), UK: Methods for the Determination of Hazardous Substances http://www.hse.gov.uk/

Institut für Arbeitsschutz Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA), Germany. http://www.dguv.de/inhalt/index.jsp

L'Institut National de Recherche et de Sécurité, (INRS), France http://www.inrs.fr/accueil

Mesures d'ordre technique

: Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans

Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures

appropriées comprennent :

Informations générales:

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

> Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux. Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur.

Équipement de protection individuelle

Mesures de protection

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection respiratoire

: Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en viqueur.

Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression positive adapté. Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

Si des respirateurs à filtration d'air sont convenables pour les conditions d'utilisation:

Sélectionnez un filtre adapté aux combinaisons de gaz et vapeurs organiques et de particules [type A/type P, pour les éléments ayant un point d'ébullition > 65 °C (149 °F)].

Protection des mains Remarques

Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable: Protection long terme: Gants en caoutchouc nitrile Contact accidentel/Protection contre les éclaboussures: Gants en PVC ou en caoutchouc du

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

> néoprène. En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte du matériau du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

Protection des yeux

Si la manipulation du produit engendre un risque de projection dans les yeux, le port de protection oculaire est recommandé.

Protection de la peau et du

corps

: Normalement, la protection requise pour la peau se limite à

l'emploi de vêtements de travail standards.

Les bonnes pratiques sont de porter des gants résistants aux

substances chimiques.

Risques thermiques : Non applicable

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et

d'aller aux toilettes.

Faire nettoyer les vêtements souillés ou éclaboussés avant

toute réutilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux

: Les directives locales sur les limites des rejets de composés volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de

l'air contenant des vapeurs.

Minimiser le déversement dans l'environnement. Une étude doit être effectuée pour s'assurer du respect de la législation

environnementale locale.

Les informations relatives aux mesures de rejet accidentel se trouvent à la rubrique 6.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Aspect : Liquide légèrement visqueux.

Couleur : incolore
Odeur : légère

Seuil olfactif : Données non disponibles pH : Données non disponibles

Point de fusion / congélation : -13 °C / 9 °F

Point/intervalle d'ébullition : 196 - 200 °C / 385 - 392 °F

Point d'éclair : 115 °C / 239 °F

Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

Taux d'évaporation : 0,01

Méthode: ASTM D 3539, n-Bu-Ac=1

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Limite d'explosivité, : 28 %(V)

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : 3,2 %(V)

Pression de vapeur : < 10 Pa (20 °C / 68 °F)

Densité de vapeur relative : 2,14(Air = 1.0)

Densité relative : 1,1155 (20 °C / 68 °F)

Méthode: ASTM D4052

Densité : 1.113 kg/m3 (20 °C / 68 °F)

Méthode: ASTM D4052

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : complètement soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: -1,93 (20 °C / 68 °F)

Température d'auto-

inflammabilité

: 398 °C / 748 °F

Température de décomposition

: Données non disponibles

Viscosité

Viscosité, dynamique : 16,1 mPa.s (25 °C / 77 °F)

Viscosité, cinématique : 24,8 mm2/s (20 °C / 68 °F)

Propriétés explosives : Non applicable

10 / 19 800001000739 MK

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Propriétés comburantes : Données non disponibles

Tension superficielle : Données non disponibles

Conductivité : Conductivité électrique : > 10 000 pS/m

Un certain nombre de facteurs, tels que la température du

liquide, la présence de contaminants et d'additifs

antistatiques, peuvent avoir une grande influence sur la conductivité d'un liquide., Ce matériau n'est pas un

accumulateur statique.

Taille des particules : Données non disponibles

Poids moléculaire : 62 g/mol

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors

de ceux répertoriés dans les sous-paragraphes suivants.

Stabilité chimique : Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le matériau est

manipulé et stocké conformément aux règles. S'oxyde au

contact de l'air.

Possibilité de réactions

dangereuses

Conditions à éviter

: Aucun(e) à notre connaissance.

: Températures extrêmes et lumière solaire directe.

Le produit ne peut pas s'enflammer du fait de l'électricité

statique.

Matières incompatibles : Agents fortement oxydants.

Acides forts. Bases fortes.

Produits de décomposition

dangereux

: Une décomposition thermique dépend grandement des

conditions. Un mélange complexe de solides

atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du

monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de

soufre et des composés organiques non identifiés, se

dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une

dégradation thermique ou oxydative.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'Évaluation : Les informations données sont basées sur des essais sur les

produits.

11 / 19 800001000739 MK

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Informations sur les voies d'exposition probables

: Le contact avec la peau et avec les yeux est la principale voie d'exposition, bien qu'une exposition puisse avoir lieu par inhalation ou suite à une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Composants:

Éthylène glycol:

Toxicité aiguë par voie orale

: DL 50 Rat, mâle et femelle: > 2.000 mg/kg Méthode: Méthode non standard acceptable.

Remarques: Nocif en cas d'ingestion.

En ce qui concerne la toxicité orale aigüe il y a une différence notable entre les rongeurs et l'homme, ce dernier étant plus sensible que les rongeurs. On estime que la dose mortelle pour l'homme est de 100 millilitres (1/2 verre). On a également montré que ce produit était toxique et

potentiellement mortel par ingestion pour le chat et le chien.

Toxicité aiguë par inhalation : LC 50 Rat, mâle et femelle: > 2,5 mg/l

Durée d'exposition: 6 h Atmosphère de test: Aérosol Méthode: Données bibliographiques Remarques: LC50 > 1.0 - <= 5.0 mg/l

CL50 supérieure à la concentration de vapeur proche de la

saturation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL 50 Souris, mâle et femelle: > 2.000 mg/kg

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les

critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

Éthylène glycol:

Espèce: Lapin

Méthode: Méthode non standard acceptable.

Remarques: Légère irritation cutanée., Insuffisant pour classer.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

Éthylène glycol:

Espèce: Lapin

Méthode: Méthode non standard acceptable.

Remarques: Légère irritation oculaire., Insuffisant pour classer.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

Éthylène glycol:

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

Éthylène glycol:

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Méthode: Méthode non standard acceptable.

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Espèce utilisée pour le test: RatMéthode: Données

bibliographiques

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les

critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Cancérogénicité

Composants:

Éthylène glycol:

Espèce: Souris, (mâle et femelle) Voie d'application: Oral(e)

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Cancérogénicité - Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Matériel	GHS/CLP Cancérogénicité Classification	
Éthylène glycol	Aucune classification relative à la cancérogénicité	

Toxicité pour la reproduction

Composants:

Éthylène glycol:

Espèce: Rat

Sex: mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les

critères de classification ne sont pas remplis.

Incidences sur le : Espèce: Rat, mâle et femelle développement du fœtus : Voie d'application: Oral(e)

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis., Provoque une

foetotoxicité chez l'animal ; considéré comme étant

secondaire à une toxicité maternelle.

Toxicité pour la reproduction

Evaluation

: Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

Éthylène glycol:

Remarques: L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation du système respiratoire., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis., Une ingestion peut provoquer une somnolence et des étourdissements.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

Éthylène glycol:

Voies d'exposition: Oral(e) Organes cibles: Reins

Remarques: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

Toxicité à dose répétée

Composants:

Éthylène glycol:

Rat. mâle:

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: Essai(s) équivalent(s) ou similaire(s) à la Ligne directrice de l'essai 408 de l'OCDE

Organes cibles: Reins

Toxicité par aspiration

Composants:

Ethylène glycol:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Composants:

Éthylène glycol:

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Remarques: Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exister.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Base d'Évaluation : Les informations données sont basées sur des essais sur les

produits.

Écotoxicité

Composants: Éthylène glycol :

Toxicité pour les poissons

(Toxicité aiguë)

: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 72.860

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: Pratiquement non toxique:

LC/EC/IC50 > 100 mg/l

Toxicité pour les crustacées

(Toxicité aiguë)

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Pratiquement non toxique:

LC/EC/IC50 > 100 mg/l

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

(Toxicité aiguë)

: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 6.500 -

13.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: Pratiquement non toxique:

LC/EC/IC50 > 100 mg/l

Toxicité pour les

microorganismes (Toxicité

aiguë)

: CE20 (Boues activées, déchets ménagers): > 1.995 mg/l

Durée d'exposition: 0,5 h

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: Pratiquement non toxique:

LC/EC/IC50 > 100 mg/l

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 15.380 mg/l Durée d'exposition: 7 d

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

Toxicité pour les crustacées(Toxicité

chronique)

: NOEC: 8.590 mg/l Durée d'exposition: 7 d

Espèce: Chironomus sp.(Chironome) Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

Persistance et dégradabilité

Composants:

15 / 19 800001000739 MK

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Éthylène glycol:

Biodégradabilité : Biodégradation: 90 - 100 %

Durée d'exposition: 10 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 A Remarques: Facilement biodégradable. Non persistant selon les critères de l'OMI.

Définition du fond international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL) : « Un pétrole non persistant est un pétrole qui, lors de son transport, est composé de fractions d'hydrocarbures : (a) dont au moins 50 % du volume se distillent à une température de 340 °C (645 °F) et (b) dont au moins 95 % du volume se distillent à une température de 370 °C (700 °F) lorsqu'il est soumis à la méthode D-86/78 de l'ASTM ou à ces révisions

successives ».

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: -1,93 (20 °C)

Composants: Éthylène glycol :

Bioaccumulation : Remarques: Pas de capacité de bioaccumulation significative.

Mobilité dans le sol

<u>Composants:</u> Éthylène glycol :

Mobilité : Remarques: Se disperse dans l'eau., Si le produit pénètre

dans le sol, un ou plusieurs de ses composés sera/seront hautement mobile/s et risquera/risqueront de contaminer la

nappe phréatique.

Autres effets néfastes

<u>Composants:</u> Éthylène glycol :

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

: L'évaluation des caractères persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) et des caractères très persistants et très bioaccumulables (vPvB) n'est pas concluante pour ce

mélange qui n'est donc pas considéré comme PBT ou vPvB.

Information écologique

supplémentaire

: Pas de potentiel de déplétion ozonique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Si possible récupérer ou recycler.

Le producteur de déchets est responsable de déterminer la toxicité et les propriétés physiques du produit pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations.

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Isoler tous les emballages pour les récupérer ou les éliminer comme déchets.

Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans l'environnement.

Ne pas se débarrasser de l'eau contenue en fond de citerne en la laissant s'écouler dans le sol. Cela contaminerait le sol et les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Les déchets provenant d'un déversement accidentel ou d'un nettoyage de cuves doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par une entreprise de collecte ou de sous-traitance agréée. La compétence de cette entreprise doit être préalablement établie.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

MARPOL - Voir la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL 73/78) qui fournit des aspects techniques de prévention de la pollution provenant des navires.

Emballages contaminés

 Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

ADR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG-Code

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Catégorie de pollution : Z Type de bateau : 3

Nom du produit : Éthylène glycol

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au chapitre 7,

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

> Manipulation et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaitre ou se conformer pour le

transport du produit.

Informations Complémentaires : Ce produit pourra être transporté après mise sous azote. L'azote est un gaz inodore et invisible. L'exposition à des atmosphères enrichies à l'azote déplace l'oxygène disponible et peut entraîner l'asphyxie ou la mort. Le personnel est invité à observer les précautions de sécurité les plus strictes dans les espaces fermés.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les informations réglementaires fournies ne sont pas détaillées intentionnellement, d'autres réglementations pouvant s'appliquer à ce produit.

Autres réglementations internationales

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

: Listé DSL Listé **IECSC** Listé **ENCS** Listé KECI : Listé **NZIoC** : Listé **PICCS** : Listé **TSCA** : Listé **TCSI** : Listé

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour phrases R

R22 Nocif en cas d'ingestion.

Texte complet pour phrase H

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. Toxicité aiguë

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Clé/légende des abréviations

utilisées dans cette FDS

: Il est possible de rechercher les abréviations et acronymes standard utilisés dans ce document en consultant des

ouvrages de référence (tels que les dictionnaires

scientifiques) et/ou des sites Web.

ETHYLÈNE GLYCOL(FIBRE)

Version 2.1 Date de révision 09.04.2021 Date d'impression 03.09.2022

Réglementation relative à la fiche de données de sécurité

Règlement 1907/2006/CE et Règlement (UE) 453/2010

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la formation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures

de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Autres informations : Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une

modification par rapport à la version précédente.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET LA DESCRIPTION DU PRODUIT EXCLUSIVEMENT AU REGARD DES EXIGENCES EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET D'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES PROPRIETES SPECIFIQUES DU PRODUIT.